



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

L'info statistique

Dossiers N°16
Novembre 2010

Enquête : écoles 2009 Les formations aux professions sociales en Bretagne

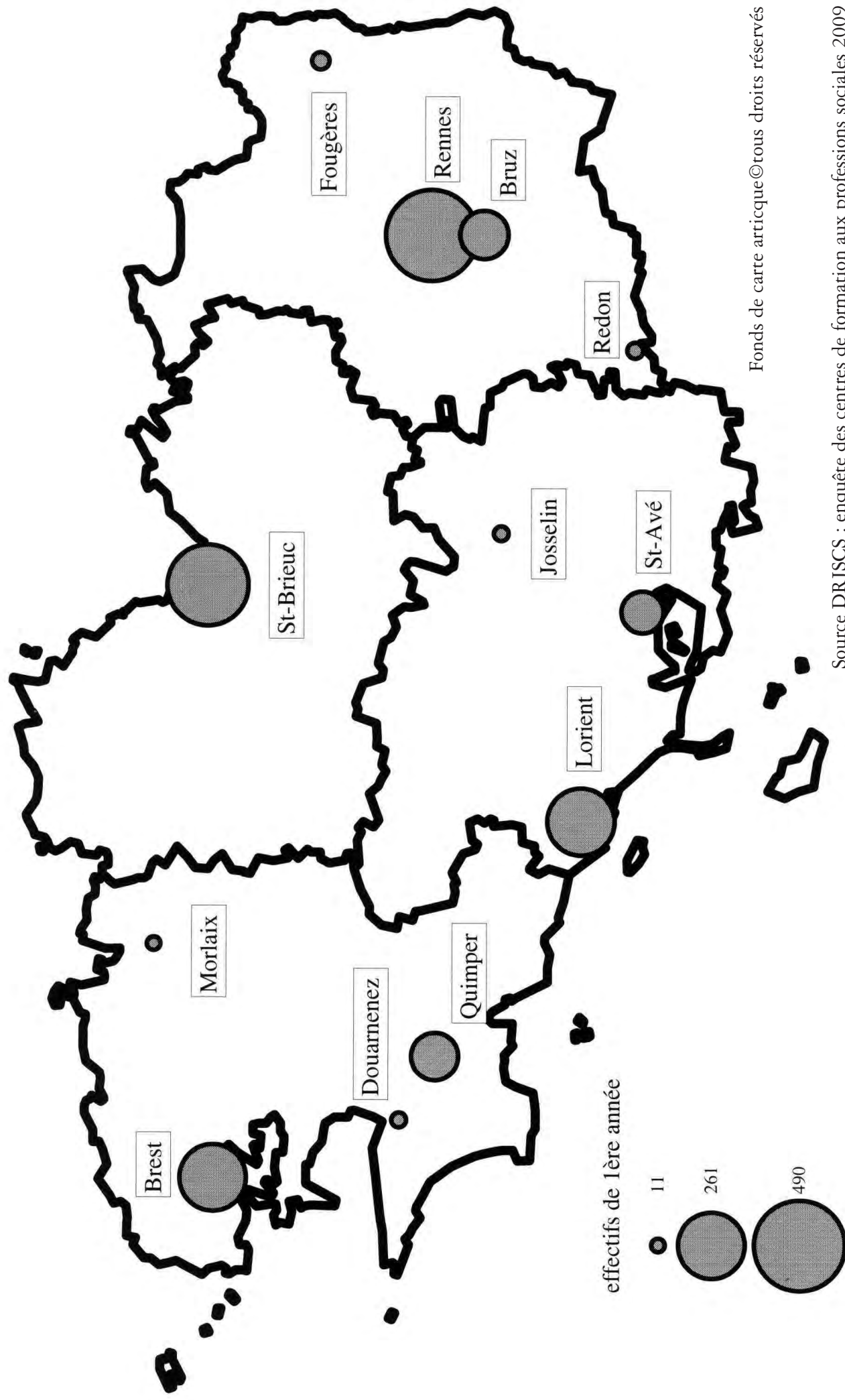
Cette publication présente les résultats de l'enquête 2009 réalisée auprès des centres de formation aux professions sociales et mise au point par la Direction de la Recherche des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES) du Ministère des solidarités et de la cohésion sociale.

Cette enquête statistique, dont l'objectif est de connaître l'évolution des formations aux professions sociales, est effectuée annuellement à la demande de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) et du Ministère de l'Éducation Nationale.

Nous remercions les directeurs et gestionnaires des centres de formation qui ont bien voulu nous répondre et sans qui, cette publication n'aurait pu être réalisée.

LOCALISATION DES INSTITUTS DE FORMATION AUX PROFESSIONS SOCIALES 2009

Effectif des étudiants de 1^{re} année (toutes formations confondues)



Fonds de carte artique©tous droits réservés

Source DRJSCS : enquête des centres de formation aux professions sociales 2009

S o m m a i r e

Discipline

Auxiliaire de vie sociale	6
Aide médico-psychologique	7
Technicien de l'intervention sociale et familiale	8
Conseiller en économie sociale et familiale	9
Assistant de service social	10
Médiateur Familial	11
Educateur technique spécialisé	12
Moniteur éducateur	13
Educateur spécialisé	14
Educateur de jeunes enfants	15
Fonction d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale	16
Fonction de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale	17
Assistant familial	18
Ingénierie sociale	19
Liste des centres de formation	20-23
Les professions sociales	24-25
Lexique	26

Directeur de la publication : Christian CARADEC

Auteur : Stefan MUNIER

ISSN : 1774-7244

Dépôt légal : 4^e trimestre 2010

Imprimeur : Média Graphic - Rennes

Auxiliaire de vie sociale

Formation de 500 heures sur neuf mois, assurée par treize centres de formation

Diplôme délivré par le Ministère chargé des affaires sociales

NIVEAU REQUIS :

- ✓ Être âgé de 18 ans au moins
- ✓ Disposer d'un niveau de pré-requis
- ✓ Avoir satisfait à une vérification de ces pré-requis
- ✓ Les titulaires de certains diplômes, certificats ou titres attestant de compétences en relation avec le service aux personnes sont dispensés de la vérification de ces pré-requis

Répartition des inscrits année 2009	Effectif total				Modes de prise en charge financière des étudiants								
	Hommes	Femmes	Total	Dont Etrangers	Etudiants		Contrats d'apprentissage	Salariés			Congé individuel de formation	Demandeurs d'emploi	Autre prise en charge
					Bourse du Cons. Région.	Autre aide C.R. ou C.G.		Contrats de professionnalis.	Autres contrats aidés	Formation continue			
1 ^{ère} année	14	429	443	1	16	10	-	16	3	113	46	157	18
dont Validation Acquis de l'Expérience*	1	78	79	-									
Redoublants	2	13	15	-									
DIPLOMES DELIVRES EN 2009													
Nombre de présentés	10	702	712										
Nombre de diplômés	5	400	405										
dont obtenu en totalité par VAE**	2	152	154										

* Seuls quelques modules sont suivis
** dispensées de formation (source DRJSCS Bretagne)

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{ère} année	
	Hommes	Femmes
Enseignement général		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	-	22
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	2	48
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 ^{nde} ou 1 ^{ère}	4	184
Niveau fin terminale atteint en 2009	-	1
Niveau fin terminale atteint avant 2009	4	24
Bac obtenu en 2009	-	11
Bac obtenu avant 2009	4	62
Equivalence baccalauréat (BTA, BTI)	-	15
BTS	-	20
DUT	-	-
DEUG, DEUST (L2)	-	8
Licence (L3)	-	4
Maîtrise (M1)	-	2
DESS - DEA (M2)	-	-
Doctorat	-	-
Non réponse	-	28
TOTAL DES NOUVEAUX INSCRITS	14	429
dont enseignement professionnel (éventuellement)		
CAFAD ou DEAVS	-	1
Aide Médico-Psychologique	-	1
Travailleuse Familiale ou TISF	-	-
Moniteur Educateur	-	-
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA	-	-
Autres diplômes sociaux	1	40
Diplômes para-médicaux	-	2
TOTAL PROFESSIONNELS	1	44
Série de baccalauréat⁽¹⁾		
Série L (A)	1	14
Série ES (B)	2	9
Série S (C, D, D', E)	-	12
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	2	2
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	4
Série STG (STT, G, H)	-	32
Séries STAV (STPA, STAE)	-	2
Série SMS (F8)	-	7
Série Hôtellerie	-	1
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	-	63
Non réponse	9	283
TOTAL	14	429

Centres de formation	Effectifs
A.F.P.E. SAINT BRIEUC	78
I.T.E.S. GUIPAVAS	79
GRETA MORLAIX	11
CLPS QUIMPER	26
Lycée Ste Elisabeth - DOUARNENEZ	13
Lycée Dupuy de Lome - BREST	12
I.R.T.S. RENNES	83
Lycée Jeanne d'Arc - RENNES	7
GRETA Haute Bretagne - REDON	15
Lycée Coëtlogon - RENNES	15
Lycée St Joseph - FOUGERES	18
Arcades LORIENT	73
Lycée Ampère Josselin - JOSSELIN	13

(1) série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

Aide médico-psychologique

Formation en cours d'emploi d'au minimum 350 heures sur deux années, assurée par six centres de formation situés sur sept sites

Diplôme délivré par le Ministère chargé des affaires sociales

NIVEAU REQUIS :

- ✓ Être âgé de 18 ans au moins
- ✓ Être titulaire du BEPC ou du brevet des collèges, ou certificat d'aide soignant ou d'auxiliaire de puériculture ou d'aide à domicile, ou d'un BEP
- ✓ Ou avoir satisfait à des épreuves d'aptitude

Répartition des inscrits année 2009	Effectif total				Modes de prise en charge financière des étudiants									
	Hommes	Femmes	Total	Dont Etrangers	Etudiants		Contrats d'apprentissage	Salariés			Congé individuel de formation	Demandeurs d'emploi	Autre prise en charge	
					Bourse du Cons. Région.	Autre aide C.R. ou C.G.		Contrats de professionnalis.	Autres contrats aidés	Formation continue				
1 ^{ère} année	49	369	418	4	9	41	1	116	21	78	89	33	14	
2 ^{ème} année	25	195	220	-	-	4	1	110	13	84	8	1	3	
dont Validation Acquis de l'Expérience*	-	2	2	-										
TOTAL	74	564	638	4	9	45	2	226	34	162	97	34	17	
Redoublants 1 ^{ère} année	2	1	3	-										
DIPLOMES DELIVRES EN 2009														
Nombre de présentés	68	413	481											
Nombre de diplômés	55	356	411											
dont obtenu en totalité par VAE**	3	30	33											

* Seuls quelques modules sont suivis
** dispensées de formation (source DRJSCS Bretagne)

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{ère} année	
	Hommes	Femmes
Enseignement général		
Cyclé d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	2	7
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	2	69
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 ^{nde} ou 1 ^{ère}	16	101
Niveau fin terminale atteint en 2009	-	1
Niveau fin terminale atteint avant 2009	4	19
Bac obtenu en 2009	-	6
Bac obtenu avant 2009	17	89
Equivalence baccalauréat (BTA, BTI)	3	35
BTS	-	22
DUT	1	-
DEUG, DEUST (L2)	-	7
Licence (L3)	2	5
Maîtrise (M1)	-	1
DESS - DEA (M2)	-	-
Doctorat	-	-
Non réponse	2	7
TOTAL DES NOUVEAUX INSCRITS	49	369
dont enseignement professionnel (éventuellement)		
CAFAD ou DEAVS	1	33
Aide Médico-Psychologique	-	-
Travailleuse Familiale ou TISF	-	2
Moniteur Educateur	-	-
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA	-	-
Autres diplômes sociaux	4	33
Diplômes para-médicaux	3	19
TOTAL PROFESSIONNELS	8	87
Série de baccalauréat⁽¹⁾		
Série L (A)	4	27
Série ES (B)	3	16
Série S (C, D, D', E)	-	12
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	2	-
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	-
Série STG (STT, G, H)	7	36
Séries STAV (STPA, STAE)	-	-
Série SMS (F8)	1	28
Série Hôtellerie	-	2
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	8	69
Non réponse	24	179
TOTAL	49	369

Centres de formation	Effectifs
A.F.P.E. SAINT BRIEUC	139
I.T.E.S. QUIMPER	122
A.F.P.E. BRUZ	22
I.R.T.S. RENNES	165
Lycée Jeanne d'Arc - RENNES	15
Centre de Formation C.H.S. ST AVE	162
Lycée Marie Le Franc - LORIENT	13

(1) série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

Technicien de l'intervention sociale et familiale

Formation de 950 heures sur deux années, assurée par trois centres de formation

Diplôme délivré par le Ministère chargé des affaires sociales

NIVEAU REQUIS :

- ✓ Être âgé de 18 ans au moins
- ✓ Avoir satisfait à des épreuves de sélection organisées par les centres de formation
- ✓ Peuvent être dispensés de l'épreuve écrite les titulaires d'un diplôme de niveau IV minimum
- ✓ Peuvent être dispensés de l'épreuve orale les titulaires des certificats d'AMP ou d'aide soignant ou d'auxiliaire de puériculture, du BEP sanitaire et social ou du BEPA option service aux personnes

Répartition des inscrits année 2009	Effectif total				Modes de prise en charge financière des étudiants								
	Hommes	Femmes	Total	Dont Etrangers	Etudiants		Contrats d'apprentissage	Salariés			Congé individuel de formation	Demandeurs d'emploi	Autre prise en charge
					Bourse du Cons. Région.	Autre aide C.R. ou C.G.		Contrats de professionnalis.	Autres contrats aidés	Formation continue			
1 ^{ère} année	4	55	59	-	6	4	-	2	-	-	3	21	5
2 ^{ème} année	1	56	57	1	6	3	-	1	-	-	2	25	1
dont Validation Acquis de l'Expérience*	-	-	-	-									
TOTAL	5	111	116	1	12	7	-	3	-	-	5	46	6
Redoublants 1 ^{ère} année	-	-	-	-									
DIPLOMES DELIVRES EN 2009													
Nombre de présentés	1	56	57										
Nombre de diplômés	1	41	42										
dont obtenu en totalité par VAE**	-	1	1										

* Seuls quelques modules sont suivis
** dispensées de formation (source DRJSCS Bretagne)

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{ère} année	
	Hommes	Femmes
Enseignement général		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e ,5 ^e ,4 ^e	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	-
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 nd e ou 1 ^{ère}	-	4
Niveau fin terminale atteint en 2009	-	1
Niveau fin terminale atteint avant 2009	-	2
Bac obtenu en 2009	1	9
Bac obtenu avant 2009	2	24
Equivalence baccalauréat (BTA, BTI)	-	2
BTS	-	3
DUT	-	-
DEUG, DEUST (L2)	-	3
Licence (L3)	-	7
Maîtrise (M1)	-	-
DESS - DEA (M2)	-	-
Doctorat	-	-
Non réponse	1	-
TOTAL DES NOUVEAUX INSCRITS	4	55
dont enseignement professionnel (éventuellement)		
CAFAD ou DEAVS	-	2
Aide Médico-Psychologique	-	-
Travailleuse Familiale ou TISF	-	-
Moniteur Educateur	-	-
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA	-	-
Autres diplômes sociaux	1	6
Diplômes para-médicaux	-	1
TOTAL PROFESSIONNELS	1	9
Série de baccalauréat⁽¹⁾		
Série L (A)	1	5
Série ES (B)	-	6
Série S (C, D, D', E)	-	4
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	-	-
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	-
Série STG (STT, G, H)	-	12
Séries STAV (STPA, STAE)	-	-
Série SMS (F8)	1	13
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	1	10
Non réponse	1	5
TOTAL	4	55

Centres de formation	Effectifs
Lycée Jean Moulin - SAINT BRIEUC	22
Lycée Fenelon - BREST	19
Arcades Formation - LORIENT	75

(1) série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

Conseiller en économie sociale et familiale

NIVEAU REQUIS :

✓ Être titulaire du B.T.S.

Formation de 480 heures sur une année, assurée par trois centres de formation situés sur quatre sites

Diplôme délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale

Répartition des inscrits année 2009	Effectif total				Modes de prise en charge financière des étudiants								
	Hommes	Femmes	Total	Dont Etrangers	Etudiants		Contrats d'apprentissage	Salariés			Congé individuel de formation	Demandeurs d'emploi	Autre prise en charge
					Bourse du Cons. Région.	Autre aide C.R. ou C.G.		Contrats de professionnalis.	Autres contrats aidés	Formation continue			
1 ^{ère} année	3	87	90	-	25	15	-	-	-	-	1	4	-
dont Validation Acquis de l'Expérience*	-	-	-	-									
Redoublants	-	1	1	-									
DIPLOMES DELIVRES EN 2009													
Nombre de présentés	1	89	90										
Nombre de diplômés	1	78	79										
dont obtenu en totalité par VAE**	-	-	-										

* Seuls quelques modules sont suivis
** dispensées de formation (source DRJSCS Bretagne)

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{ère} année	
	Hommes	Femmes
Enseignement général		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	-
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 nd e ou 1 ^{ère}	-	-
Niveau fin terminale atteint en 2009	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2009	-	-
Bac obtenu en 2009	-	-
Bac obtenu avant 2009	-	5
Equivalence baccalauréat (BTA, BTI)	-	-
BTS	3	71
DUT	-	-
DEUG, DEUST (L2)	-	3
Licence (L3)	-	6
Maîtrise (M1)	-	-
DESS - DEA (M2)	-	-
Doctorat	-	-
Non réponse	-	2
TOTAL DES NOUVEAUX INSCRITS	3	87
dont enseignement professionnel (éventuellement)		
CAFAD ou DEAVS	-	-
Aide Médico-Psychologique	-	1
Travailleuse Familiale ou TISF	-	-
Moniteur Educateur	-	-
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA	-	-
Autres diplômes sociaux	2	14
Diplômes para-médicaux	-	2
TOTAL PROFESSIONNELS	2	17
Série de baccalauréat⁽¹⁾		
Série L (A)	-	7
Série ES (B)	3	45
Série S (C, D, D', E)	-	9
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	-	-
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	-
Série STG (STT, G, H)	-	2
Séries STAV (STPA, STAE)	-	-
Série SMS (F8)	-	19
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	-	3
Non réponse	-	2
TOTAL	3	87

Centres de formation	Effectifs
Lycée Technique Chaptal - QUIMPER	24
Lycée Privé Jeanne d'Arc - RENNES	24
I.R.T.S. - RENNES	22
I.R.T.S. - LORIENT	20

(1) série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

Assistant de service social

Formation de 1 400 heures sur trois années, assurée par trois centres de formation situés sur quatre sites

Diplôme délivré par le Ministère chargé des affaires sociales

NIVEAU REQUIS :

- ✓ Être titulaire du Bac ou dispense
- ✓ Ou diplôme d'accès aux études universitaires
- ✓ Ou certificat ou diplôme des professions sanitaires et sociales
- ✓ Ou avoir passé avec succès l'examen de niveau DRJSCS (sous certaines conditions)

Répartition des inscrits année 2009	Effectif total				Modes de prise en charge financière des étudiants									
	Hommes	Femmes	Total	Dont Etrangers	Etudiants		Contrats d'apprentissage	Salariés			Congé individuel de formation	Demandeurs d'emploi	Autre prise en charge	
					Bourse du Cons. Région.	Autre aide C.R. ou C.G.		Contrats de professionnalis.	Autres contrats aidés	Formation continue				
1 ^{ère} année	11	158	169	3	49	6	-	-	-	-	6	32	8	
2 ^{ème} année	14	153	167	-	46	1	-	-	-	-	5	25	4	
3 ^{ème} année	15	152	167	-										
dont Validation Acquis de l'Expérience*	-	2	2	-										
TOTAL	40	463	503	3	95	7	-	-	-	-	11	57	12	
Redoublants 1 ^{ère} année	-	1	1	-										
DIPLOMES DELIVRES EN 2009														
Nombre de présentés	4	161	165											
Nombre de diplômés	4	125	129											
dont obtenu en totalité par VAE**	-	1	1											

* Seuls quelques modules sont suivis
** dispensées de formation (source DRJSCS Bretagne)

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{ère} année	
	Hommes	Femmes
Enseignement général		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e ,5 ^e ,4 ^e	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	-
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 ^{nde} ou 1 ^{ère}	-	1
Niveau fin terminale atteint en 2009	-	1
Niveau fin terminale atteint avant 2009	-	1
Bac obtenu en 2009	1	7
Bac obtenu avant 2009	5	70
Equivalence baccalauréat (BTA, BTI)	-	2
BTS	-	6
DUT	-	7
DEUG, DEUST (L2)	2	11
Licence (L3)	3	42
Maîtrise (M1)	-	3
DESS - DEA (M2)	-	2
Doctorat	-	-
Non réponse	-	5
TOTAL DES NOUVEAUX INSCRITS	11	158
dont enseignement professionnel (éventuellement)		
CAFAD ou DEAVS	-	-
Aide Médico-Psychologique	-	-
Travailleuse Familiale ou TISF	-	-
Moniteur Educateur	-	-
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA	-	8
Autres diplômes sociaux	1	3
Diplômes para-médicaux	-	-
TOTAL PROFESSIONNELS	1	11
Série de baccalauréat⁽¹⁾		
Série L (A)	4	37
Série ES (B)	1	67
Série S (C, D, D', E)	3	13
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	2	1
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	1
Série STG (STT, G, H)	1	18
Séries STAV (STPA, STAE)	-	-
Série SMS (F8)	-	12
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	-	2
Non réponse	-	7
TOTAL	11	158

Centres de formation	Effectifs
A.F.P.E. - SAINT BRIEUC	139
I.T.E.S. - GUIPAVAS	87
I.R.T.S. - RENNES	168
I.R.T.S. - LORIENT	109

(1) série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

Médiateur Familial

Formation de 560 heures sur deux années,
assurée par un centre de formation
Pas de nouvelle rentrée en 2008

*Diplôme délivré par le Ministère
chargé des affaires sociales*

NIVEAU REQUIS :

- ✓ Être titulaire d'un diplôme de niveau III des formations sociales
- ✓ Ou être titulaire d'un diplôme de niveau II dans les disciplines juridiques, psychologiques ou sociologiques
- ✓ Ou être titulaire d'un diplôme de niveau III et de trois années d'expérience professionnelle dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique

Répartition des inscrits année 2009	Effectif total				Modes de prise en charge financière des étudiants								
	Hommes	Femmes	Total	Dont Etrangers	Etudiants		Contrats d'apprentissage	Salariés			Congé individuel de formation	Demandeurs d'emploi	Autre prise en charge
					Bourse du Cons. Région.	Autre aide C.R. ou C.G.		Contrats de professionnalis.	Autres contrats aidés	Formation continue			
1 ^{ère} année	1	12	13	-	1	-	-	1	-	4	1	-	2
2 ^{ème} année	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont Validation Acquis de l'Expérience*	-	-	-	-									
TOTAL	1	12	13	-	1	-	-	1	-	4	1	-	2
Redoublants 1 ^{ère} année	-	-	-	-									
DIPLOMES DELIVRES EN 2009													
Nombre de présentés	2	7	9										
Nombre de diplômés	2	4	6										
dont obtenu en totalité par VAE**	1	-	1										

* Seuls quelques modules sont suivis
** dispensées de formation (source DRJSCS Bretagne)

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{ère} année	
	Hommes	Femmes
Enseignement général		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	-
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 ^{nde} ou 1 ^{ère}	-	1
Niveau fin terminale atteint en 2009	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2009	-	-
Bac obtenu en 2009	-	1
Bac obtenu avant 2009	-	-
Equivalence baccalauréat (BTA, BTI)	-	-
BTS	-	1
DUT	-	-
DEUG, DEUST (L2)	-	3
Licence (L3)	-	2
Maîtrise (M1)	-	4
DESS - DEA (M2)	-	-
Doctorat	-	-
Non réponse	1	-
TOTAL DES NOUVEAUX INSCRITS	1	12
dont enseignement professionnel (éventuellement)		
CAFAD ou DEAVS	-	-
Aide Médico-Psychologique	-	-
Travailleuse Familiale ou TISF	-	-
Moniteur Educateur	-	-
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA	1	5
Autres diplômes sociaux	-	-
Diplômes para-médicaux	-	1
TOTAL PROFESSIONNELS	1	6
Série de baccalauréat⁽¹⁾		
Série L (A)	-	3
Série ES (B)	-	-
Série S (C, D, D', E)	-	-
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	-	1
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	-
Série STG (STT, G, H)	-	1
Séries STAV (STPA, STAE)	-	-
Série SMS (F8)	-	-
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	1	-
Non réponse	-	7
TOTAL	1	12

Centre de formation	Effectifs
A.F.P.E. - BRUZ	13

(1) série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

Educateur technique spécialisé

Formation en cours d'emploi de 910 heures sur trois années, assurée par trois centres de formation

Diplôme délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale

NIVEAU REQUIS :

- ✓ Être titulaire d'un Bac de technicien, d'un brevet de technicien, d'un brevet de l'enseignement industriel ou d'un diplôme d'enseignement technologique et de 3 ans de pratique professionnelle dans le métier de base
- ✓ Ou d'un CAP, d'un BEP ou d'un diplôme reconnu équivalent et de 5 ans de pratique professionnelle dans le métier de base

Répartition des inscrits année 2009	Modes de prise en charge financière des étudiants													
	Effectif total				Etudiants		Contrats d'apprentissage	Salariés			Congé individuel de formation	Demandeurs d'emploi	Autre prise en charge	
	Hommes	Femmes	Total	Dont Etrangers	Bourse du Cons. Région.	Autre aide C.R. ou C.G.		Contrats de professionnalis.	Autres contrats aidés	Formation continue				
1 ^{ère} année	12	4	16	-	-	-	-	-	-	3	-	12	-	
2 ^{ème} année	21	22	43	-	-	-	-	7	1	3	3	23	2	
3 ^{ème} année	21	15	36	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
dont Validation Acquis de l'Expérience*	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL	54	41	95	-	-	-	-	7	1	6	3	35	2	
Redoublants 1 ^{ère} année	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
DIPLOMES DELIVRES EN 2009														
Nombre de présentés	23	14	37											
Nombre de diplômés	22	14	36											
dont obtenu en totalité par VAE**	-	-	-											

* Seuls quelques modules sont suivis
** dispensées de formation (source DRJSCS Bretagne)

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{ère} année	
	Hommes	Femmes
Enseignement général		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	-
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 ^{nde} ou 1 ^{ère}	2	-
Niveau fin terminale atteint en 2009	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2009	-	-
Bac obtenu en 2009	-	1
Bac obtenu avant 2009	5	2
Equivalence baccalauréat (BTA, BTI)	1	1
BTS	1	-
DUT	1	-
DEUG, DEUST (L2)	-	-
Licence (L3)	1	-
Maîtrise (M1)	1	-
DESS - DEA (M2)	-	-
Doctorat	-	-
Non réponse	-	-
TOTAL DES NOUVEAUX INSCRITS	12	4
dont enseignement professionnel (éventuellement)		
CAFAD ou DEAVS	-	-
Aide Médico-Psychologique	-	-
Travailleuse Familiale ou TISF	-	-
Moniteur Educateur	-	-
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA	-	-
Autres diplômes sociaux	-	-
Diplômes para-médicaux	-	-
TOTAL PROFESSIONNELS	-	-
Série de baccalauréat⁽¹⁾		
Série L (A)	-	-
Série ES (B)	-	-
Série S (C, D, D', E)	1	-
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	1	-
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	1
Série STG (STT, G, H)	2	-
Séries STAV (STPA, STAE)	-	-
Série SMS (F8)	-	-
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	6	3
Non réponse	2	-
TOTAL	12	4

Centres de formation	Effectifs
A.F.P.E. SAINT BRIEUC	25
I.T.E.S. GUIPAVAS	22
I.R.T.S. RENNES	48

(1) série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

Moniteur éducateur

NIVEAU REQUIS :

Formation de 950 heures sur deux années, assurée par deux centres de formation situés sur trois sites

Diplôme délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale

- ✓ Avoir satisfait à des épreuves de sélection organisées par les centres de formation
- ✓ Sont dispensés de l'épreuve écrite les titulaires du Bac ou d'un titre admis en équivalence, du BEP aux carrières sanitaires et sociales, des certificats d'AMP ou de travailleuse familiale

Répartition des inscrits année 2009	Effectif total				Modes de prise en charge financière des étudiants									
	Hommes	Femmes	Total	Dont Etrangers	Etudiants		Contrats d'apprentissage	Salariés			Congé individuel de formation	Demandeurs d'emploi	Autre prise en charge	
					Bourse du Cons. Région.	Autre aide C.R. ou C.G.		Contrats de professionnalis.	Autres contrats aidés	Formation continue				
1 ^{ère} année	31	91	122	-	6	3	23	3	-	4	6	66	5	
2 ^{ème} année	26	86	112	1	5	1	11	3	3	3	3	73	5	
dont Validation Acquis de l'Expérience*	-	-	-	-										
TOTAL	57	177	234	1	11	4	34	6	3	7	9	139	10	
Redoublants 1 ^{ère} année	1	1	2	-										
DIPLOMES DELIVRES EN 2009														
Nombre de présentés	28	86	114											
Nombre de diplômés	25	83	108											
dont obtenu en totalité par VAE**	-	-	-											

* Seuls quelques modules sont suivis
** dispensées de formation (source DRJSCS Bretagne)

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{ère} année	
	Hommes	Femmes
Enseignement général		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e ,5 ^e ,4 ^e	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	1	2
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 nd e ou 1 ^{ère}	3	11
Niveau fin terminale atteint en 2009	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2009	3	3
Bac obtenu en 2009	1	1
Bac obtenu avant 2009	12	57
Equivalence baccalauréat (BTA, BTI)	-	4
BTS	5	4
DUT	-	1
DEUG, DEUST (L2)	-	1
Licence (L3)	2	5
Maîtrise (M1)	1	1
DESS - DEA (M2)	-	-
Doctorat	-	-
Non réponse	3	1
TOTAL DES NOUVEAUX INSCRITS	31	91
dont enseignement professionnel (éventuellement)		
CAFAD ou DEAVS	-	2
Aide Médico-Psychologique	2	6
Travailleuse Familiale ou TISF	-	-
Moniteur Educateur	-	-
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA	-	-
Autres diplômes sociaux	2	8
Diplômes para-médicaux	1	4
TOTAL PROFESSIONNELS	5	20
Série de baccalauréat⁽¹⁾		
Série L (A)	-	11
Série ES (B)	4	13
Série S (C, D, D', E)	1	1
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	2	2
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	1
Série STG (STT, G, H)	7	7
Séries STAV (STPA, STAE)	1	2
Série SMS (F8)	3	21
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	6	18
Non réponse	7	15
TOTAL	31	91

Centres de formation	Effectifs
A.F.P.E. - SAINT BRIEUC	97
I.T.E.S. - GUIPAVAS	64
A.F.P.E. - BRUZ	73

(1) série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

Educateur spécialisé

Formation de 1 450 heures sur trois années, ou quatre pour les étudiants en situation d'emploi, assurée par trois centres de formation situés sur cinq sites

Diplôme délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale

NIVEAU REQUIS :

- ✓ Être titulaire du Bac ou dispense
- ✓ Ou diplôme d'accès aux études universitaires
- ✓ Ou certificat ou diplôme des professions sanitaires ou sociales sanctionnant une formation de 2 ans
- ✓ Ou certificat AMP et avoir exercé 5 ans dans l'emploi
- ✓ Ou avoir passé avec succès l'examen de niveau DRJSCS (sous certaines conditions)

Répartition des inscrits année 2009	Effectif total				Etudiants		Contrats d'apprentissage	Salariés			Congé individuel de formation	Demandeurs d'emploi	Autre prise en charge
	Hommes	Femmes	Total	Dont Etrangers	Bourse du Cons. Région.	Autre aide C.R. ou C.G.		Contrats de professionnalis.	Autres contrats aidés	Formation continue			
							TOTAL				78	10	48
1 ^{ère} année	66	180	246	-	35	8	23	1	1	4	4	104	6
2 ^{ème} année	66	183	249	-	43	2	25	-	-	3	1	108	24
3 ^{ème} année	76	174	250	-									
4 ^{ème} année	-	-	-	-									
dont Validation Acquis de l'Expérience*	-	1	1	-									
TOTAL	208	538	745	-	78	10	48	1	1	7	5	212	30
Redoublants 1 ^{ère} année	1	1	2	-									
DIPLOMES DELIVRES EN 2009													
Nombre de présentés	79	168	247										
Nombre de diplômés	66	160	226										
dont obtenu en totalité par VAE**	-	-	-										

* Seuls quelques modules sont suivis
** dispensées de formation (source DRJSCS Bretagne)

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{ère} année	
	Hommes	Femmes
Enseignement général		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	-
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 ^{nde} ou 1 ^{ère}	1	-
Niveau fin terminale atteint en 2009	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2009	3	2
Bac obtenu en 2009	1	3
Bac obtenu avant 2009	25	78
Equivalence baccalauréat (BTA, BTI)	2	4
BTS	1	7
DUT	1	4
DEUG, DEUST (L2)	3	9
Licence (L3)	18	46
Maîtrise (M1)	4	11
DESS - DEA (M2)	3	3
Doctorat	-	1
Non réponse	4	12
TOTAL DES NOUVEAUX INSCRITS	66	180
dont enseignement professionnel (éventuellement)		
CAFAD ou DEAVS	-	1
Aide Médico-Psychologique	3	3
Travailleuse Familiale ou TISF	-	-
Moniteur Educateur	-	-
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA	-	-
Autres diplômes sociaux	3	9
Diplômes para-médicaux	-	1
TOTAL PROFESSIONNELS	6	14
Série de baccalauréat⁽¹⁾		
Série L (A)	9	47
Série ES (B)	26	51
Série S (C, D, D', E)	13	20
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	-	3
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1	1
Série STG (STT, G, H)	8	9
Séries STAV (STPA, STAE)	-	3
Série SMS (F8)	1	25
Série Hôtellerie	1	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	1	7
Non réponse	6	14
TOTAL	66	180

Centres de formation	Effectifs
A.F.P.E. - SAINT BRIEUC	97
I.T.E.S. - GUIPAVAS	177
A.F.P.E. - BRUZ	97
I.R.T.S. - RENNES	270
I.R.T.S. - LORIENT	104

(1) série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

Educateur de jeunes enfants

Formation de 1 200 heures sur vingt sept mois, assurée par un centre de formation situé sur deux sites

Diplôme délivré par le Ministère chargé des affaires sociales

NIVEAU REQUIS :

- ✓ Être titulaire du Bac ou dispense
- ✓ Ou diplôme d'accès aux études universitaires
- ✓ Ou certificat ou diplôme des professions sanitaires ou sociales sanctionnant une formation de 2 ans
- ✓ Ou certificat d'auxiliaire de puériculture et avoir exercé 3 ans dans cette profession
- ✓ Ou avoir passé avec succès l'examen de niveau DRJSCS (sous certaines conditions)

Répartition des inscrits année 2009	Effectif total				Etudiants		Contrats d'apprentissage	Salariés			Congé individuel de formation	Demandeurs d'emploi	Autre prise en charge
	Hommes	Femmes	Total	Dont Etrangers	Bourse du Cons. Région.	Autre aide C.R. ou C.G.		Contrats de professionnalis.	Autres contrats aidés	Formation continue			
1 ^{ère} année	1	34	35	-	6	-	3	-	-	1	-	10	11
2 ^{ème} année	2	30	32	-	11	-	-	-	-	-	1	16	1
3 ^{ème} année	1	24	25	-									
dont Validation Acquis de l'Expérience*	-	1	1	-									
TOTAL	4	88	92	-	17	-	3	-	-	1	1	26	12
Redoublants 1 ^{ère} année	-	1	1	-									
Redoublants 2 ^{ème} année	-	3	3	-									
DIPLOMES DELIVRES EN 2009													
Nombre de présentés	1	30	31										
Nombre de diplômés	1	27	28										
dont obtenu en totalité par VAE**	-	-	-										

* Seuls quelques modules sont suivis
** dispensées de formation (source DRJSCS Bretagne)

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{ère} année	
	Hommes	Femmes
<i>Enseignement général</i>		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	-
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 ^{nde} ou 1 ^{ère}	-	-
Niveau fin terminale atteint en 2009	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2009	-	1
Bac obtenu en 2009	-	1
Bac obtenu avant 2009	-	12
Equivalence baccalauréat (BTA, BTI)	-	-
BTS	-	2
DUT	-	-
DEUG, DEUST (L2)	-	2
Licence (L3)	1	16
Maîtrise (M1)	-	-
DESS - DEA (M2)	-	-
Doctorat	-	-
Non réponse	-	-
TOTAL DES NOUVEAUX INSCRITS	1	34
<i>dont enseignement professionnel (éventuellement)</i>		
CAFAD ou DEAVS	-	-
Aide Médico-Psychologique	-	-
Travailleuse Familiale ou TISF	-	2
Moniteur Educateur	-	1
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA	-	1
Autres diplômes sociaux	-	2
Diplômes para-médicaux	-	-
TOTAL PROFESSIONNELS	-	6
<i>Série de baccalauréat⁽¹⁾</i>		
Série L (A)	-	6
Série ES (B)	-	14
Série S (C, D, D', E)	1	7
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	-	-
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	-
Série STG (STT, G, H)	-	1
Séries STAV (STPA, STAE)	-	-
Série SMS (F8)	-	3
Série Hôtellerie	1	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	-	2
Non réponse	-	1
TOTAL	1	34

Centres de formation	Effectifs
A.F.P.E. SAINT BRIEUC	44
A.F.P.E. BRUZ	48

(1) série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

Fonction d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale

Formation de 820 heures sur deux années,
assurée par deux centres de formation

Diplôme délivré par le Ministère
chargé des affaires sociales

NIVEAU REQUIS :

- ✓ Être titulaire d'un diplôme d'Etat de niveau III minimum
- ✓ OU justifier d'un diplôme homologué de niveau II minimum
- ✓ OU justifier d'un des diplômes d'auxiliaire médical de niveau III ET de 2 ans d'expérience professionnelle
- ✓ OU justifier d'un diplôme d'Etat ou diplôme national ou diplôme visé par le Ministre de l'enseignement supérieur correspondant à 2 ans d'études supérieures ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué de niveau III ET de 3 ans d'expérience professionnelle dans l'action sociale ou médico-sociale, ou de 3 ans dans une fonction d'encadrement
- ✓ OU justifier d'un diplôme d'Etat de niveau IV ET de 4 ans d'expérience professionnelle dans des établissements sociaux et médico-sociaux

AUCUNE durée d'expérience professionnelle pour les candidats visés aux alinéas 3 et 4 s'ils occupent une fonction d'encadrement dans un établissement social ou médico-social

Répartition des inscrits année 2009	Effectif total				Etudiants		Contrats d'apprentissage	Salariés			Congé individuel de formation	Demandeurs d'emploi	Autre prise en charge
	Hommes	Femmes	Total	Dont Etrangers	Bourse du	Autre aide		Contrats de professionnalis.	Autres contrats aidés	Formation continue			
					Cons. Région.	C.R. ou C.G.							
1 ^{ère} année	22	39	61	-	-	-	-	7	1	37	11	4	5
2 ^{ème} année	9	14	23	-	-	1	-	4	2	13	2	1	2
dont Validation Acquis de l'Expérience*	-	-	-	-									
TOTAL	31	53	84	-	-	1	-	11	3	50	13	5	7
Redoublants 1 ^{ère} année	1	1	2	-									
DIPLOMES DELIVRES EN 2009													
Nombre de présentés	35	34	69										
Nombre de diplômés	26	25	51										
dont obtenu en totalité par VAE**	2	2	4										

* Seuls quelques modules sont suivis
** dispensées de formation (source DRJSCS Bretagne)

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{ère} année	
	Hommes	Femmes
<i>Enseignement général</i>		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	1
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 nd e ou 1 ^{ère}	1	1
Niveau fin terminale atteint en 2009	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2009	1	-
Bac obtenu en 2009	-	-
Bac obtenu avant 2009	4	4
Equivalence baccalauréat (BTA, BTI)	1	1
BTS	3	4
DUT	2	2
DEUG, DEUST (L2)	4	12
Licence (L3)	1	7
Maîtrise (M1)	1	-
DESS - DEA (M2)	1	2
Doctorat	-	-
Non réponse	3	5
TOTAL DES NOUVEAUX INSCRITS	22	39
<i>dont enseignement professionnel (éventuellement)</i>		
CAFAD ou DEAVS	-	-
Aide Médico-Psychologique	-	2
Travailleuse Familiale ou TISF	-	-
Moniteur Educateur	1	-
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA	1	18
Autres diplômes sociaux	11	-
Diplômes para-médicaux	1	11
TOTAL PROFESSIONNELS	14	31
<i>Série de baccalauréat⁽¹⁾</i>		
Série L (A)	2	6
Série ES (B)	2	7
Série S (C, D, D', E)	4	10
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	2	-
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	-
Série STG (STT, G, H)	3	5
Séries STAV (STPA, STAE)	-	-
Série SMS (F8)	-	5
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	3	-
Non réponse	6	6
TOTAL	22	39

Centres de formation	Effectifs
A.F.P.E. - BRUZ	52
I.R.T.S. - RENNES	32

(1) série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

Fonction de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale

Formation de 895 heures sur trente mois, assurée par un centre de formation

Diplôme délivré par le Ministère chargé des affaires sociales

NIVEAU REQUIS :

- ✓ Être directeur en fonction dans le champ d'action sociale
- ✓ OU être cadre ou chef de projet en fonction dans le champ d'action sociale titulaire d'un diplôme de niveau III en travail social ou paramédical ou d'un diplôme homologué au niveau II ET justifier d'une expérience professionnelle d'un an dans l'encadrement.
- ✓ OU être salarié non cadre dans l'action sociale titulaire d'un diplôme en travail social ou paramédical de niveau III ET d'un diplôme de niveau II ET justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans.
- ✓ OU être titulaire d'un diplôme de niveau III ET justifier de 5 ans d'expérience professionnelle dans l'encadrement
- ✓ OU être titulaire d'un diplôme de niveau II ET justifier de 3 ans d'expérience professionnelle dans l'encadrement
- ✓ OU être titulaire d'un diplôme homologué au niveau I

Répartition des inscrits année 2009	Modes de prise en charge financière des étudiants												
	Effectif total				Etudiants		Contrats d'apprentissage	Salariés			Congé individuel de formation	Demandeurs d'emploi	Autre prise en charge
	Hommes	Femmes	Total	Dont Etrangers	Bourse du Cons. Région.	Autre aide C.R. ou C.G.		Contrats de professionnalis.	Autres contrats aidés	Formation continue			
1 ^{ère} année	10	13	23	-	-	1	-	-	-	15	2	-	5
2 ^{ème} année	11	4	15	-	-	2	-	-	-	11	3	-	-
dont Validation Acquis de l'Expérience*	-	-	-	-									
TOTAL	21	17	38	-	-	3	-	-	-	26	5	-	5
Redoublants 1 ^{ère} année	-	1	1	-									
DIPLOMES DELIVRES EN 2009													
Nombre de présentés	13	11	24										
Nombre de diplômés	11	9	20										
dont obtenu en totalité par VAE**	-	-	-										

* Seuls quelques modules sont suivis
** dispensées de formation (source DRJSCS Bretagne)

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{ère} année	
	Hommes	Femmes
Enseignement général		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	-
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 ^{nde} ou 1 ^{ère}	-	-
Niveau fin terminale atteint en 2009	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2009	1	-
Bac obtenu en 2009	-	-
Bac obtenu avant 2009	-	-
Equivalence baccalauréat (BTA, BTI)	-	-
BTS	-	-
DUT	-	-
DEUG, DEUST (L2)	1	4
Licence (L3)	1	6
Maîtrise (M1)	1	-
DESS - DEA (M2)	6	3
Doctorat	-	-
Non réponse	-	-
TOTAL DES NOUVEAUX INSCRITS	10	13
dont enseignement professionnel (éventuellement)		
CAFAD ou DEAVS	-	-
Aide Médico-Psychologique	-	-
Travailleuse Familiale ou TISF	-	-
Moniteur Educateur	-	-
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA	3	9
Autres diplômes sociaux	1	-
Diplômes para-médicaux	1	3
TOTAL PROFESSIONNELS	5	12
Série de baccalauréat⁽¹⁾		
Série L (A)	1	1
Série ES (B)	1	3
Série S (C, D, D', E)	4	8
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	-	1
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1	-
Série STG (STT, G, H)	2	-
Séries STAV (STPA, STAE)	-	-
Série SMS (F8)	-	-
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	-	-
Non réponse	1	-
TOTAL	10	13

Centre de formation	Effectifs
I.R.T.S. - RENNES	38

(1) série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

Assistant Familial

Formation de 240 heures assurée par trois centres de formation.
Formation en alternance dispensée sur une amplitude de 18 à 24 mois.

Diplôme délivré par le Ministère chargé des affaires sociales

NIVEAU REQUIS :

- ✓ Avoir suivi le stage préparatoire à l'accueil d'enfant organisé par l'employeur
- ✓ Avoir signé son contrat de travail depuis au moins 3 ans

Répartition des inscrits année 2009	Modes de prise en charge financière des étudiants													
	Effectif total				Etudiants		Contrats d'apprentissage	Salariés			Congé individuel de formation	Demandeurs d'emploi	Autre prise en charge	
	Hommes	Femmes	Total	Dont Etrangers	Bourse du Cons. Région.	Autre aide C.R. ou C.G.		Contrats de professionnalis.	Autres contrats aidés	Formation continue				
1 ^{ère} année	14	129	143	-	3	3	-	14	-	56	-	-	-	
2 ^{ème} année	18	95	113	-	2	-	-	15	2	49	-	-	2	
dont Validation Acquis de l'Expérience*	-	-	-	-										
TOTAL	32	224	256	-	5	3	-	29	2	105	-	-	2	
Redoublants 1 ^{ère} année	-	-	-	-										
DIPLOMES DELIVRES EN 2009														
Nombre de présentés	27	230	257											
Nombre de diplômés	20	181	201											
dont obtenu en totalité par VAE**	7	119	126											

* Seuls quelques modules sont suivis
** dispensées de formation (source DRJSCS Bretagne)

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{ère} année	
	Hommes	Femmes
Enseignement général		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	2	6
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	1	3
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 nd e ou 1 ^{ère}	6	39
Niveau fin terminale atteint en 2009	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2009	-	2
Bac obtenu en 2009	-	-
Bac obtenu avant 2009	1	10
Equivalence baccalauréat (BTA, BTI)	1	2
BTS	-	10
DUT	-	-
DEUG, DEUST (L2)	-	-
Licence (L3)	-	-
Maîtrise (M1)	-	1
DESS - DEA (M2)	-	-
Doctorat	-	-
Non réponse	3	56
TOTAL DES NOUVEAUX INSCRITS	14	129
dont enseignement professionnel (éventuellement)		
CAFAD ou DEAVS	1	1
Aide Médico-Psychologique	-	1
Travailleuse Familiale ou TISF	-	-
Moniteur Educateur	-	-
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA	-	1
Autres diplômes sociaux	-	3
Diplômes para-médicaux	-	4
TOTAL PROFESSIONNELS	1	10
Série de baccalauréat⁽¹⁾		
Série L (A)	1	6
Série ES (B)	-	-
Série S (C, D, D', E)	-	2
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	-	-
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	-
Série STG (STT, G, H)	-	7
Séries STAV (STPA, STAE)	-	-
Série SMS (F8)	-	1
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	-	8
Non réponse	13	105
TOTAL	14	129

Centres de formation	Effectifs
A.F.P.E. SAINT-BRIEUX	101
I.T.E.S. - GUIPAVAS	74
I.R.T.S. - LORIENT	81

(1) série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

Ingénierie sociale

Formation de 700 heures sur trois années, assurée par un centre de formation, dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Diplôme délivré conjointement par le Directeur de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale et le Recteur d'académie

NIVEAU REQUIS :

- ✓ Être titulaire d'un diplôme initial de travailleur social ou du diplômé/éducateur PJJ, ou d'un diplôme ou certificat de directeur d'établissement ou service de l'Éducation Nationale, Jeunesse et Sports ou École des Hautes Études en Santé Publique
- ✓ Ou être directeur ou éducateur de la PJJ ou conseiller d'insertion et de probation de l'administration pénitentiaire ET justifier de 3 ans d'expérience professionnelle dans l'action sociale
- ✓ Être titulaire d'un diplôme national ou d'État ou diplôme visé par le Ministre de l'enseignement supérieur
- ✓ Ou d'un diplôme, certificat ou titre de niveau III minimum ET justifier de 5 ans d'expérience professionnelle dans l'action sociale

Répartition des inscrits année 2009	Effectif total				Modes de prise en charge financière des étudiants								
	Hommes	Femmes	Total	Dont Etrangers	Etudiants		Contrats d'apprentissage	Salariés			Congé individuel de formation	Demandeurs d'emploi	Autre prise en charge
					Bourse du Cons. Région.	Autre aide C.R. ou C.G.		Contrats de professionnalis.	Autres contrats aidés	Formation continue			
1 ^{ère} année	1	11	12	1	-	-	-	-	-	1	1	-	1
2 ^{ème} année	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3 ^{ème} année	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont Validation Acquis de l'Expérience*	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1	11	12	-	-	-	-	-	-	1	1	-	1
Redoublants 1 ^{ère} année	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DIPLOMES DELIVRES EN 2009													
Nombre de présentés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre de diplômés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont obtenu en totalité par VAE**	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

* Seuls quelques modules sont suivis

** dispensées de formation (source DRJSCS Bretagne)

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{ère} année	
	Hommes	Femmes
Enseignement général		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	-
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 nd e ou 1 ^{ère}	-	-
Niveau fin terminale atteint en 2009	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2009	-	-
Bac obtenu en 2009	-	1
Bac obtenu avant 2009	-	1
Equivalence baccalauréat (BTA, BTI)	-	-
BTS	-	-
DUT	-	-
DEUG, DEUST (L2)	-	1
Licence (L3)	1	7
Maîtrise (M1)	-	-
DESS - DEA (M2)	-	-
Doctorat	-	-
Non réponse	-	1
TOTAL DES NOUVEAUX INSCRITS	1	11
dont enseignement professionnel (éventuellement)		
CAFAD ou DEAVS	-	-
Aide Médico-Psychologique	-	-
Travailleuse Familiale ou TISF	-	-
Moniteur Educateur	-	-
Assistant de service social, éducateur spécialisé, CESF, ETS, EJE et DEFA	-	3
Autres diplômes sociaux	-	2
Diplômes para-médicaux	-	-
TOTAL PROFESSIONNELS	-	5
Série de baccalauréat⁽¹⁾		
Série L (A)	-	2
Série ES (B)	-	1
Série S (C, D, D', E)	1	2
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	-	-
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	-
Série STG (STT, G, H)	-	1
Séries STAV (STPA, STAE)	-	-
Série SMS (F8)	-	3
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	-	1
Non réponse	-	1
TOTAL	1	11

Centres de formation	Effectifs
I.R.T.S. LORIENT	12

(1) série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

Auxiliaire de vie sociale

Association pour les Formations aux Professions Educatives et Sociales – Centre Louis Guilloux
12 rue du Vau Meno – 22005 SAINT BRIEUC Cedex 1
Tél. 02 96 78 86 20

Institut pour le Travail Educatif et Social
170 rue Jules Janssen – ZAC de Kergaradec – 29806 BREST Cedex 9
Tél. 02 98 34 60 60

Greta de Morlaix
16 rue de Kerveguen – BP 17149 – 29671 MORLAIX Cedex
Tél. 02 98 88 60 87

Lycée professionnel Sainte Elisabeth
9 rue Lamennais – 29171 DOUARNENEZ Cedex
Tél. 02 98 92 02 84

Lycée professionnel Dupuy De Lome
Rue Dupuy De Lome – 29287 BREST
Tél. 02 98 45 03 81

C.L.P.S.
5 rue Émile Lepage – 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 10 11 49

Institut Régional du Travail Social
2 avenue du Bois Labbé – 35042 RENNES Cedex
Tél. 02 99 59 41 41

Greta Haute Bretagne – Redon
7 Rue Saint Conwoion – BP 90503 – 35605 REDON Cedex
Tél. 02 99 72 22 40

Lycée professionnel Saint Joseph
42 route de Saint James – 35300 FOUGERES
Tél. 02 99 99 06 47

Lycée privé Jeanne d'Arc
61 rue La Fontaine – 35708 RENNES Cedex 7
Tél. 02 99 84 30 30

Lycée professionnel Coëtlogon
53 rue Antoine Joly – BP 18307 – 35083 RENNES Cedex
Tél. 02 99 54 62 62

Arcades Formation
Pôle des formations sanitaires et sociales
7 rue des Montagnes – 56107 LORIENT Cedex
Tél. 02 97 87 65 02

Lycée Ampère Josselin
Rue Guethennoc – BP 61 – 56120 JOSSELIN
Tél. 02 97 22 26 79

Aide médico-psychologique

Association pour les Formations aux Professions Educatives et Sociales

▮ Centre Louis Guilloux
12 rue du Vau Meno – 22005 SAINT BRIEUC Cedex 1
Tél. 02 96 78 86 20

▮ Centre Emmanuel Mounier
Campus de Ker Lann – Rue Pierre de Maupertuis – 35174 BRUZ Cedex
Tél. 02 99 05 06 10

Institut pour le Travail Educatif et Social
2E rue du Moulin de Melgven – 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 90 38 73

Institut Régional du Travail Social
2 avenue du Bois Labbé – 35042 RENNES Cedex
Tél. 02 99 59 41 41

Lycée privé Jeanne d'Arc
61 rue La Fontaine – 35078 RENNES Cedex 7
Tél. 02 99 84 30 30

Centre de formation (GRIMES) – Etablissement Public de Santé Mentale
Boîte Postale 10 – 56896 SAINT AVE Cedex
Tél. 02 97 54 48 28

Lycée Marie Le Franc
128 boulevard Léon Blum – BP 2146 – 56321 LORIENT Cedex
Tél. 02 97 87 24 87

Technicien de l'intervention sociale et familiale

Lycée Jean Moulin
3 rue Vau Gicquel – 22000 SAINT BRIEUC
Tél. 02 96 75 12 30

Lycée Fénélon
164 rue Pierre Sépard – 29287 BREST Cedex 2
Tél. 02 98 44 17 08

Arcades Formation
Pôle des formations sanitaires et sociales
7 rue des Montagnes – 56107 LORIENT Cedex
Tél. 02 97 87 65 02

Conseiller en économie sociale et familiale

Lycée technique Chaptal
35 chemin des Justices – 29191 QUIMPER Cedex
Tél. 02 98 55 47 46

Lycée privé Jeanne d'Arc
61 rue La Fontaine – 35708 RENNES Cedex 7
Tél. 02 99 84 30 30

Institut Régional du Travail Social
D 2 avenue du Bois Labbé – 35042 RENNES Cedex
Tél. 02 99 59 41 41

D Pôle des formations sanitaires et sociales (formation conseiller en économie sociale et familiale)
7 rue des Montagnes – 56100 LORIENT
Tél. 02 97 87 65 10

Assistant de service social

Association pour les Formations aux Professions Educatives et Sociales – Centre Louis Guilloux
12, rue du Vau Meno – 22005 SAINT BRIEUC Cedex 1
Tél. 02 96 78 86 20

Institut pour le Travail Educatif et Social
170 rue Jules Jansen – Zac de Kergaradec – 29086 BREST Cedex
Tél. 02 98 34 60 60

Institut Régional du Travail Social
D 2 avenue du Bois Labbé – 35042 RENNES Cedex
Tél. 02 99 59 41 41

D Pôle des formations sanitaires et sociales (formation assistant de service social)
7 rue des Montagnes - 56100 LORIENT
Tél. 02 97 87 65 10

Médiateur familial

Association pour les Formations aux Professions Educatives et Sociales – Centre Emmanuel Mounier
Campus de Ker Lann – Rue Pierre de Maupertuis – 35174 BRUZ CEDEX
Tél. 02 99 05 06 10

Educateur technique spécialisé

Association pour les Formations aux Professions Educatives et Sociales – Centre Louis Guilloux
12 rue du Vau Meno – 22005 SAINT BRIEUC Cedex 1
Tél. 02 96 78 86 20

Institut pour le Travail Educatif et Social
170 rue Jules Janssen – ZAC de Kergaradec – 29806 BREST Cedex 9
Tél. 02 98 34 60 60

Institut Régional du Travail Social
2 avenue du Bois Labbé – 35042 RENNES Cedex
Tél. 02 99 59 41 41

Moniteur éducateur

Association pour les Formations aux Professions Educatives et Sociales

- ▮ Centre Louis Guilloux
12 rue du Vau Meno – 22005 SAINT BRIEUC Cedex 1
Tél. 02 96 78 86 20
- ▮ Centre Emmanuel Mounier
Campus de Ker Lann – Rue Pierre de Maupertuis – 35174 BRUZ Cedex
Tél. 02 99 05 06 10

Institut pour le Travail Educatif et Social
170 rue Jules Janssen – ZAC de Kergaradec – 29806 BREST Cedex 9
Tél. 02 98 34 60 60

Educateur spécialisé

Association pour les Formations aux Professions Educatives et Sociales

- ▮ Centre Louis Guilloux
12 rue du Vau Meno – 22005 SAINT BRIEUC Cedex 1
Tél. 02 96 78 86 20
- ▮ Centre Emmanuel Mounier
Campus de Ker Lann – Rue Pierre de Maupertuis – 35174 BRUZ Cedex
Tél. 02 99 05 06 10

Institut pour le Travail Educatif et Social
170 rue Jules Janssen – ZAC de Kergaradec – 29806 BREST Cedex 9
Tél. 02 98 34 60 60

Institut Régional du Travail Social

- ▮ 2 avenue du Bois Labbé – 35042 RENNES Cedex
Tél. 02 99 59 41 41
- ▮ Pôle des formations sanitaires et sociales (formation éducateur spécialisé)
7 rue des Montagnes – 56100 LORIENT
Tél. 02 97 87 65 10

Educateur de jeunes enfants

Association pour les Formations aux Professions Educatives et Sociales

- ▮ Centre Louis Guilloux
12 rue du Vau Meno – 22005 SAINT BRIEUC Cedex 1
Tél. 02 96 78 86 20
- ▮ Centre Emmanuel Mounier
Campus de Ker Lann – Rue Pierre de Maupertuis – 35174 BRUZ cedex
Tél. 02 99 05 06 10

Fonction d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale

Association pour les Formations aux Professions Educatives et Sociales – Centre Emmanuel Mounier
Campus de Ker Lann – Rue Pierre de Maupertuis – 35174 BRUZ CEDEX
Tél. 02 99 05 06 10

Institut Régional du Travail Social
2 avenue du Bois Labbé – 35042 RENNES Cedex
Tél. 02 99 59 41 41

Fonction de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale

Institut Régional du Travail Social
2 avenue du Bois Labbé – 35042 RENNES Cedex
Tél. 02 99 59 41 41

Assitant Familial

Association pour les Formations aux Professions Éducatives et Sociales
Centre Louis Guilloux
12 rue du Vau Meno – 22005 SAINT-BRIEUC Cedex 1
Tél. 02 96 78 86 20

Institut pour le Travail Educatif et Social
170 rue Jules Jansen – ZAC de Kergaradec – 29806 BREST Cedex
Tél. 02 98 34 60 60

Institut Régional du Travail Social
7 rue des Montagnes – 56100 LORIENT
Tél. 02 97 87 65 00

Ingénierie sociale

Institut Régional du Travail Social
7 rue des Montagnes – 56100 LORIENT
Tél. 02 97 87 65 00

► **Auxiliaire de vie sociale**

L'auxiliaire de vie sociale intervient auprès des familles, des enfants, des personnes âgées, des personnes malades et des personnes handicapées, pour une aide dans la vie quotidienne, le maintien à domicile, la préservation, la restauration et la stimulation de l'autonomie des personnes, leur insertion sociale et la lutte contre l'exclusion.

► **Aide médico-psychologique**

L'aide médico-psychologique participe à l'accompagnement des personnes handicapées et des personnes âgées plus ou moins dépendantes au sein d'équipes pluri-professionnelles et sous la responsabilité d'un travailleur social ou para médical, afin de leur apporter notamment l'assistance individualisée que nécessite leur état psychique ou physique, au travers les actes de la vie quotidienne.

► **Technicien de l'intervention sociale et familiale**

Le technicien de l'intervention sociale et familiale intervient auprès de familles, de personnes en difficulté de vie ou en difficulté sociale, de personnes âgées ou de personnes handicapées, soit à domicile, soit en établissement ou service s'inscrivant dans les politiques d'action sociale. Il effectue une intervention sociale préventive et réparatrice à travers des activités d'aide à la vie quotidienne et à l'éducation des enfants.

► **Conseiller en économie sociale et familiale**

Le conseiller en économie sociale et familiale assure une action d'information et de formation, généralement au service de familles en difficulté dans la gestion matérielle de leur vie quotidienne, mais également dans leur insertion sociale.

► **Assistant de service social**

L'assistant de service social a pour fonction d'intervenir dans une situation existentielle donnée, dans le but de développer la capacité des personnes et des groupes à accroître, acquérir ou inventer leur propre bien-être.

Son activité professionnelle est basée sur des connaissances de plus en plus rigoureuses et sur l'apprentissage méthodique de différents types d'actions. Elle requiert une appréhension globale et dynamique de la réalité sociale et elle s'exerce en concertation avec d'autres professionnels de l'action sociale. Son travail dépend du type d'activité choisi : polyvalence (de secteur ou de catégorie) ou spécialisation.

► **Médiateur familial**

Le médiateur familial intervient auprès de personnes en situation de rupture ou de séparation afin de favoriser la reconstruction du lien familial et aider à la recherche de solutions répondant aux besoins de chacun des membres de la famille.

► **Educateur technique spécialisé**

L'éducateur technique spécialisé est à la fois éducateur et spécialiste d'une technique professionnelle qu'il transmet aux personnes dont il a la charge. Il est ainsi spécialiste de l'adaptation ou de la réadaptation professionnelle des handicapés jeunes ou adultes, d'une façon générale des personnes qui rencontrent de grandes difficultés d'insertion professionnelle. Son action vise à favoriser l'autonomie, la réinsertion ou l'intégration dans le monde du travail.

► **Moniteur éducateur**

Le moniteur éducateur exerce ses fonctions auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes inadaptés, handicapés ou en situation de dépendance.

Il assure à ce titre l'animation et l'organisation de la vie quotidienne de ces personnes, participe à l'action éducative en liaison avec les autres professionnels de l'éducation spécialisée.

► **Educateur spécialisé**

L'éducateur spécialisé concourt à l'éducation d'enfants et d'adolescents, ou au soutien d'adultes présentant des déficiences psychiques, physiques, ou des troubles du comportement, ou en difficulté d'insertion, en collaboration avec tous ceux qui participent à l'action éducative, thérapeutique et sociale.

► **Educateur de jeunes enfants**

L'éducateur de jeunes enfants intervient auprès des enfants de 0 à 7 ans. Il s'attache à favoriser le développement global et harmonieux des enfants en stimulant leurs potentialités intellectuelles, affectives et artistiques. En créant un environnement riche et stimulant, il contribue à leur éveil et leur permet d'acquérir la socialisation nécessaire à une scolarisation réussie. Il est, parmi les travailleurs sociaux, le spécialiste de la petite enfance.

► **Responsable d'unité d'intervention sociale**

Le responsable d'unité d'intervention sociale est chargé de l'encadrement d'une équipe et des actions directement engagées auprès des usagers d'un service ou d'un établissement social ou médico-social.

► **Directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale**

Le directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet d'établissement ou de service, de l'animation et de la gestion des ressources humaines, de la gestion économique et financière de l'établissement ou du service ainsi que de la gestion technique et logistique.

► **Assistant familial**

L'assistant familial est un travailleur social qui exerce une profession définie et réglementée d'accueil permanent à son domicile et dans sa famille, de mineurs ou de jeunes majeurs de 18 à 25 ans. L'accueil peut être organisé au titre de la protection de l'enfance ou d'une prise en charge médico-sociale ou thérapeutique. L'assistant familial doit être titulaire d'un agrément délivré par le président du conseil général après vérification que ses conditions d'accueil garantissent la santé, la sécurité et l'épanouissement des mineurs accueillis.

► **Ingénierie sociale**

L'ingénieur social exerce des fonctions d'expertise, de conseil, de conception, de développement et d'évaluation appliquées aux domaines des politiques sociales et de l'intervention sociale. L'ingénieur sociale occupe des postes type chargé de mission, conseiller technique, chargé de développement, chargé d'étude, coordonnateur de projet.

AMP	Aide Médico-Psychologique
BEPA	Brevet d'études professionnelles agricoles
CAFAD	Certificat d'aptitude aux fonctions d'aide à domicile
CESF	Conseiller en économie sociale et familiale
DEAVS	Diplôme d'état aux fonctions de vie sociale
DEFA	Diplôme d'état aux fonctions d'animation
DRJSCS	Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
EJE	Educateur de jeunes enfants
ETS	Educateur technique spécialisé
PJJ	Protection judiciaire de la jeunesse
TISF	Technicien de l'intervention sociale et familiale
VAE	Validation des acquis de l'expérience

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
Tél : 02 23 48 24 00 Mail : drjscs35@drjscs.gouv.fr
4, avenue du Bois Labbé CS 94323 35043 RENNES Cedex

Service MOAE
Tél. : 02 23 48 24 33